



Commune de Saint-Maurice-de-Beynost

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026-05/09

Séance du 23 avril 2026

Date de la convocation :

17 avril 2026

Affichage de la convocation :

17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, vingt-trois avril, le conseil municipal de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pierre GOUBET, Maire.

PRESENTS : Pierre GOUBET, Eveline GUILLET, Didier JUHEN, Nicole BOURGEOIS, Yvan HERZIG, Pierre PETIT, Nadia BAHARIAN, Martine TERRIER, Géraldine CHAMBEFORT, Christian JUFFET, Michèle ALVES, Alain VIEUX, Maryse BOULANGER, Muriel BRUGNOT, Jean-Yves PERRIER, Robert HERPOYAN, Daddy ANDRIAMBOLOLONA, Olivier TRAGLIA, Sandra DULIEU, Romain ARMELLIÉ, Léo LOISEL, Emeline GENELOT, Ouafae ALAMI.

Nombre de conseillers :

en exercice : 27

présents : 23

procurations : 4

absents : 27

votants : 27

EXCUSES : Claude CHARTON (Procuration à E. GUILLET), Daniel MONCHANIN (Procuration à D. JUHEN), Lydie EXTIER (Procuration à N. BOURGEOIS), Nikita FERRACHAT (Procuration à Y. HERZIG).

ABSENTS : Sans objet

M. Alain VIEUX a été élu secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT POUR LA POLICE MUNICIPALE

Monsieur le Maire rappelle que l'acquisition d'équipement pour la Police municipale a été inscrite au budget 2026, notamment à la suite des recrutements au sein du service.

La Région Rhône Alpes peut être sollicitée pour participer au financement de cet achat dans le cadre du dispositif « Sécuriser ma commune par l'acquisition et l'installation d'équipements adaptés ».

L'estimation du coût total de l'opération est chiffrée à 5 339.94 € HT.

Le tableau de financement est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Détail des postes de dépenses	Montant HT	Détail des postes de recettes	Montant HT
Achat équipement de sécurité PM	5 339.94€ €	Autofinancement	2 669.97 €
		Région AURA	2 669.97 €
Total	5 339.94 €	Total	5 339.94 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le plan de financement pour l'acquisition d'équipement pour la Police Municipale

AUTORISE le maire à solliciter la Région AURA dans le cadre du dispositif « Sécuriser ma commune par l'acquisition et l'installation d'équipements adaptés »



AUTORISE le maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.
Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Maire
Pierre GOUBEZ

